

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et Bordeaux Métropole unissent leurs forces pour des projets écologiques et patrimoniaux : 108 millions d'euros engagés pour la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI) et la préservation du Pont de Pierre

Paris, le 19 novembre 2025

A l'occasion du salon des maires et des collectivités locales, Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires, Annabelle Viollet, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine de la Banque des Territoires et Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole, ont signé un Aqua Prêt de 70 millions d'euros dédié à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI), renforçant ainsi la résilience du territoire face aux risques d'inondation et un prêt Transformation Ecologique de 38 millions d'euros destiné à assurer la pérennité du Pont de Pierre, un ouvrage historique réunissant les deux rives de la Ville, emprunté chaque jour par près de 60 000 usagers.

Stratégie de Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI), un enjeu majeur

Un engagement fort pour la préservation des milieux aquatiques

Depuis 2016, la Métropole de Bordeaux assume la compétence GEMAPI, un enjeu stratégique pour son territoire, dont une partie est classée à risque important d'inondation. Face à l'accentuation des risques naturels due au dérèglement climatique, la stratégie GEMAPI de Bordeaux Métropole est essentielle pour anticiper les risques d'inondation et protéger les habitants.

Un programme ambitieux sur cinq ans

Ce prêt permettra à la Métropole de lancer rapidement des travaux sur plusieurs projets clés, notamment :

- La pérennisation des systèmes d'endiguement, ainsi que la maintenance et le renforcement des digues existantes pour garantir leur efficacité face aux crues et aux submersions marines.
- La gestion des cours d'eau et des zones humides associées, contribuant à l'amélioration de la qualité de l'eau et à la renaturation de la Métropole.
- La protection des écosystèmes par la préservation des zones humides et des milieux aquatiques, essentiels à la biodiversité locale.

La Banque des Territoires, un partenaire clé pour les collectivités

La Banque des Territoires est un acteur majeur du financement de la gestion du « petit et du grand cycle de l'eau ». Depuis 2018, elle accompagne les collectivités avec l'Aqua Prêt, un prêt spécifique permettant de financer des projets complexes et coûteux. D'une durée pouvant aller jusqu'à 60 ans et indexé sur le Taux du Livret A + 0,5%, l'Aqua Prêt réduit significativement l'impact à court terme de ces projets sur les finances locales, préservant ainsi la capacité d'endettement des collectivités pour d'autres initiatives (mobilités décarbonées, aménagement du territoire, rénovation des logements sociaux, etc.), tout en limitant la répercussion des coûts sur la facture des usagers.

« La Banque des Territoires accompagne la réalisation de toutes les infrastructures du quotidien des Français.

Les ouvrages de lutte contre les inondations et les réseaux d'eau sont des enjeux d'intérêt général forts pour notre pays. Compte tenu de l'ancienneté de ces installations et à l'heure du changement climatique, il était important pour nous d'accompagner Bordeaux Métropole. », déclare Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires.

« Notre agglomération est soumise à la fois aux influences de l'océan, ainsi qu'au fonctionnement hydraulique complexe des fleuves Garonne et Dordogne. Lutter contre les risques d'inondation est une priorité afin de maintenir la sécurité des habitants et préserver les activités économiques vitales. En signant cet Aqua Prêt GEMAPI, significatif en montant, la Banque des Territoires signe une nouvelle page de son partenariat avec la Métropole et l'accompagne dans cet enjeu stratégique. », souligne Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole.

Pont de Pierre : La Banque des Territoires accompagne Bordeaux

Métropole dans la rénovation de son patrimoine historique

A l'occasion du salon des maires et des collectivités locales, la Banque des Territoires, représentée par Annabelle Viollet, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole, représentée par Christine Bost, présidente, ont signé un Prêt Transformation Ecologique de 38 millions d'euros. Ce financement est destiné à assurer la pérennité du Pont de Pierre, un ouvrage historique réunissant les deux rives de la Ville, emprunté chaque jour par près de 60 000 usagers.

Un joyau architectural bordelais

Édifié entre 1810 et 1822 sous Napoléon Ier, le Pont de Pierre est un chef-d'œuvre d'ingénierie et d'architecture. Fermé à la circulation automobile depuis juillet 2018, il constitue aujourd'hui un axe vital pour réunir les deux rives et permet le passage de 60 000 usagers circulant à pied, à vélo et en transports en commun.

Le Pont de Pierre en chiffres :

- 87 mètres de long
- 19 mètres de large (depuis l'aménagement de l'espace piétons et cyclistes en 1954)
- 16 piles, chacune reposant sur environ 250 pieux en bois
- 17 travées, d'une longueur variant entre 20,84 m et 26,49 m

Malgré plusieurs rénovations depuis sa construction, le pont subit un affaissement progressif (plusieurs millimètres par an) en raison de l'érosion de ses fondations et des courants de la Garonne.

Un chantier pharaonique en quatre étapes

Une intervention majeure est désormais indispensable pour stabiliser l'ouvrage et moderniser les infrastructures du tramway. Ce projet, d'une durée de plus de quatre ans, se déroulera en plusieurs étapes :

- Le ceinturage des piles : une opération cruciale pour renforcer la structure avant les gros travaux
- L'installation de 160 micropieux à insérer dans l'ouvrage sur 10 piles,
- La reprise du système d'étanchéité et d'assainissement du tablier du pont,
- La protection des pourtours des piles.

Un engagement pour un patrimoine durable

Acteur public ancré localement en Région, la Banque des Territoires travaille en proximité avec les élus afin de les accompagner pour la promotion de projets locaux, vecteur de cohésion sociale et de coopération entre les territoires. En proposant des solutions de financement sur mesure, elle permet la concrétisation de projets structurants, tout en répondant aux défis contemporains tels que l'adaptation aux changements climatiques et la modernisation des infrastructures.

Son implication dans le financement du Pont de Pierre illustre sa volonté de soutenir des initiatives qui allient préservation du patrimoine, innovation technique et transition vers un usage plus prononcé des mobilités douces et décarbonées.

« La Banque des Territoires est heureuse de soutenir Bordeaux Métropole dans la préservation de son patrimoine. Grâce à notre solution de prêt à long terme, les collectivités peuvent, avec un budget maîtrisé, entreprendre des travaux plus ambitieux de sécurisation et de renforcement des ouvrages d'art, même lorsque ceux-ci ne génèrent pas de recettes. Cela dépasse les possibilités offertes par les solutions de financement

classiques. » précise Annabelle Viollet, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine

« Cet emprunt de 38 millions d'euros auprès de la Banque des Territoires marque une étape clé pour ce chantier d'envergure. Bordeaux Métropole démontre ici son efficacité à sécuriser des sources de financement adaptées à ses projets, ainsi que sa capacité à assurer la mise en œuvre de travaux très techniques et de grande ampleur pour assurer la pérennité de cet ouvrage emblématique qui relie les deux rives de notre Ville. » déclare Christine Bost, présidente de Bordeaux Métropole.

A propos de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe 28 communes soit 831 534 habitants sur 57 828 hectares.

Bordeaux Métropole intervient dans le quotidien des habitants : transports, logement, aménagement des villes, développement économique et emploi, préservation de la nature, eau, assainissement, déchets, accès au numérique, soutien aux animations culturelles et sportives, aux équipements métropolitains et municipaux (écoles, stades...). Autant d'actions qui placent la qualité et l'accès des services publics métropolitains en tête des priorités pour le territoire.

Pour mettre en cohérence toutes ces compétences autour d'un projet structuré et au service de tous, Bordeaux Métropole impulse des orientations stratégiques et transversales à toutes les politiques publiques mises en place pour répondre à ses ambitions : être une Métropole de proximité, innovante, solidaire et écologique.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant : vi.bougant@bordeaux-metropole.fr - 06 27 52 48 69

Margot Pinsolles : m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr - 06 86 20 34 11

Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine– Groupe Caisse des Dépôts

Pascale Artaz : pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 06 72 95 14 07